



**Finances – Economie – Emploi – Formation  
et Chambres consulaires**

**OBJET : Attribution d'une subvention d'équipement à l'association Emmaüs de la Mayenne et du Castelbriantais**

### **EXPOSE**

L'association « Emmaüs de la Mayenne » créée en 1989 à Villiers-Charlemagne près de Laval, a ouvert à Châteaubriant depuis le 1<sup>er</sup> mai 1990 un site de préparation et de vente de produits issus du réemploi des encombrants. L'association est par ailleurs membre d'Emmaüs France par un contrat d'affiliation datant de 2010.

En 2019, l'association est devenue « Emmaüs de la Mayenne et du Castelbriantais » et s'est engagée dans un ambitieux programme de développement à Châteaubriant en procédant à l'acquisition d'un bâtiment de 600 m<sup>2</sup> sur la zone Horizon.

Le doublement de la surface du site a été engagé afin de proposer depuis le 20 juin dernier une boutique de vente de 800 m<sup>2</sup> et un atelier dédié à l'accueil des dons, au tri des objets récupérés et au stockage.

Cet investissement majeur va contribuer à la sensibilisation des habitants à la réutilisation et prolonger la durée de vie des objets encore utilisables réduisant ainsi la production de déchets conformément aux objectifs du plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés 2015-2020 du Castelbriantais.

Afin de pouvoir prétendre à un appui financier du conseil régional des Pays de la Loire au titre des aides économiques pour la réalisation de cet investissement qui s'élève à près d'1 million d'euros, l'association « Emmaüs de la Mayenne et du Castelbriantais » sollicite une subvention d'équipement auprès de la communauté de communes.

Il vous est proposé d'accorder une aide exceptionnelle de 5 000 € à l'association pour la réalisation des travaux s'élevant à 494 614 € TTC. Cette participation sera formalisée dans une convention tripartite de partenariat à signer avec l'association et la Région des Pays de la Loire.

Ce dossier a été examiné lors du Bureau communautaire réuni le 9 juillet dernier.

## DECISION

Compte tenu de ces éléments, le conseil communautaire décide :

- 1) d'attribuer une subvention d'équipement d'un montant de 5 000 € à l'association « Emmaüs de la Mayenne et du Castelbriantais » pour participer au financement de la réalisation de son investissement à Châteaubriant ;
- 2) d'autoriser M. le Président ou M. le Vice-Président délégué à signer la convention tripartite de partenariat avec l'association et la Région des Pays de la Loire ainsi que toutes les pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant,  
Le 23 juillet 2020

Le Président,

Alain HUNAUT

AR-Préfecture

044-200072726-20200724-297-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 24-07-2020

Publication le : 24-07-2020

Conseil Communautaire du



Le Président,

Alain HUNAUT

## Membres titulaires en exercice : 54

L'an deux mil vingt, le vingt-trois juillet, les membres de la Communauté de Communes de Châteaubriant – Derval se sont réunis à Châteaubriant – à la Halle de Béré - sous la Présidence de M. Alain HUNAULT

Communes	Conseillers Communautaires	Prés.	Abs.	Exc.	Donne pouvoir à	Nom de la personne
LA CHAPELLE GLAIN	M. Michel POUPART	X				
CHATEAUBRIANT	M. Alain HUNAULT	X				
	Mme Catherine CIRON	X				
	M. Georges-Henri NOMARI	X				
	Mme Jacqueline BOMBRAY	X				
	M. Rudy BOISSEAU	X				
	Mme Claudie SONNET	X				
	M. Elias AMIOUNI	X				
	Mme Christine BOURDEL	X				
	M. Jean-Luc MARSOLLIER			X	P	Mme Catherine CIRON
	Mme Simone GITEAU	X				
	M. Bernard GAUDIN	X				
	M. François-Xavier LE HECHO	X				
DERVAL	M. Dominique DAVID	X				
	Mme Jacqueline LEBLAY	X				
	M. Michel HORHANT	X				
	Mme Laurence LE BIHAN	X				
ERBRAY	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET	X				
	M. Jean-Noël BEAUDOIN	X				
	Mme Lucie PAUL	X				
FERCE	M. Alain LE TOLGUENEC	X				
LE GRAND AUVERNE	M. Sébastien CROSSOUARD	X				
ISSÉ	Mme Béatrice PIERRISNARD	X				
	M. Sylvain HAMON	X				
JANS	Mme Marie-Irène BOUIN	X				
	M. Sylvain DESCARPENTRIES	X				
JUIGNE LES MOUTIERS	Mme Brigitte MAISON	X				
LOUISFERT	M. Alain GUILLOIS	X				

LUSANGER	M. Yves FROMENTIN	X				
	Mme Mireille BELLON-CHAMOT	X				
MARSAC SUR DON	M. Hervé DE TROGOFF			X	P	Mme Géraldine PINSON-LERAY
	Mme Géraldine PINSON-LERAY	X				
LA MEILLERAYE DE BRETAGNE	Mme Marie-Pierre GUERIN	X				
	M. Jean-Yves GICQUEL	X				
MOIDON LA RIVIERE	M. Patrick GALIVEL	X				
	Mme Annette PIÉTIN			X	P	M. Patrick GALIVEL
MOUAIS	M. Yvan MÉNAGER	X				
NOYAL SUR BRUTZ	Mme Édith MARGUIN	X				
PETIT AUVERNE	M. Guy DELAUNAY	X				
ROUGE	M. Jean-Michel DUCLOS			X	P	M. Bernard GAUDIN
	Mme Isabelle MICHAUX			X	P	M. Alain LE TOLGUENEC
	Mme Catherine LE HECHO	X				
RUFFIGNE	M. Louis SIMONEAU	X				
SAINT AUBIN DES CHATEAUX	M. Daniel RABU	X				
	Mme Marie-Paule SECHET	X				
SAINT JULIEN DE VOUVANTES	M. Jean-Michel CHEVALIER					
		X				
SAINT VINCENT DES LANDES	M. Alain RABU	X				
	Mme Marie-Anne LAILLET			X	P	M. Alain RABU
SION LES MINES	M. Bruno DEBRAY			X	P	Mme Martine CHEVALIER
	Mme Martine CHEVALIER	X				
SOUDAN	M. Jean-Claude DESGUÉS	X				
	Mme Nathalie PIGRÉE	X				
SOULVACHE	Mme Fabienne JOUAN	X				
VILLEPOT	M. Philippe DUGRAVOT	X				

Secrétaire de Séance : Madame Lucie PAUL

AR-Préfecture

044-200072726-20200724-297-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 24-07-2020

Publication le : 24-07-2020



Le Président,  
  
Alain HUNAUULT